

Séance du 30 janvier 2014

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 24 janvier 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé, M. Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Millet-Barbé à Mme Dumas, M. Soroste à M. Pommiez, Mme Boé à M. Lacassagne, Mme Darmendrail à M. Grenet, Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Etcheto.

**EXCUSE** : M. Ugalde.

**ABSENTS** : M. Arandia, Mme Loupien-Suares.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

M. Lacassagne présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : URBANISME ET SECTEUR SAUVEGARDE** – Zone de restauration immobilière  
– Attribution de subventions par la Ville.

Comme suite aux délibérations des 2 février 1994, 21 mars 2002 et 22 décembre 2005 sur le cadre général d'aides aux propriétaires, le conseil municipal est amené à se prononcer sur les nouvelles demandes déposées. Le tableau ci-dessous précise les subventions individuelles à apporter.

PROPRIETAIRES	ADRESSES	MONTANTS TRAVAUX TTC (en €)	MONTANTS SUBVENTIONS (en €)		
			Montants possibles	Plafonds	Montants retenus
SCI ILBARITZ/Mme CABOS	37, rue des Basques	159 908,00	22 006,44	23 584,00	22 006,44
CAPOROSSI Pascale	16, place de la République	5 916,00	770,40	15 840,00	770,40
Copropriété représentée par Mme Renée CARIQUE	23, rue des Basques	2 000,00	642,00	7 920,00	642,00
CAVOIZY	6, rue Port-Neuf	14 124,00	1 284,00	23 760,00	1 284,00
FONCIA/Syndic de copropriété	12, rue Argenterie	11 155,00	2 588,54	7 392,00	2 588,54
Copropriété représentée par M. HARAMBOURE	5, rue des Basques	4 068,00	481,50	7 920,00	481,50
LAMOTHE Dominique	10, rue Port-de-Castets	5 118,88	1 012,80	20 790,00	1 012,80
MULLER Juliette	1, rue Bernadou	508,27	152,48	31 680,00	152,48
PLUVINAGE	15, rue Vieille Boucherie	3 310,00	706,20	7 920,00	706,20
RIGAUD	3, rue Port-Neuf	78 361,73	6 420,00	7 920,00	6 420,00
ROMMENS, Syndic	60, rue Maubec	2 152,00	481,50	7 920,00	481,50
SCI ZURETIK	52, rue Bourgneuf	2 550,88	463,31	3 168,00	463,31

Les travaux devront être commencés avant le 1<sup>er</sup> février 2015.

Ces subventions seront versées au vu des factures acquittées et si le bénéficiaire s'engage à laisser sur son immeuble un panneau indiquant que son opération est subventionnée par la Ville de Bayonne, le panneau restant en place pour une durée d'au moins six mois.

Le montant total des subventions pour cette séance est de 37 009,17 €, induisant un montant total de travaux de 289 172,76 €.

L'engagement budgétaire est subordonné au commencement d'exécution des travaux ou sera fixé conventionnellement avec le pétitionnaire pour les restaurations pluriannuelles.

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver le versement des subventions détaillées ci-dessus.

Adopté à la majorité.

Mme Pibouleau-Blain vote contre.

Ont signé au registre les membres présents.